

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de cette ville, que conformément aux exigences du règlement 967 concernant les dérogations mineures :

Madame Aurélie Marchand et monsieur Vincent Melet, propriétaires, ont déposé une demande de dérogation mineure au règlement de zonage pour autoriser l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à au moins 3,7 mètres de la ligne arrière, plutôt qu'à au moins 7,5 mètres, comme le prévoit dans la zone Rd40 le cahier des spécifications annexé au règlement de zonage 199-2012, pour la propriété sise au 755, rue Price Ouest.


AVIS PUBLIC est également donné qu'à la suite de l'avis qui lui sera transmis par son Comité consultatif d'urbanisme, le Conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue

le lundi 19 mars 2018 à 19h00
en la salle du Conseil de la Ville d'Alma

AVIS est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Alma,
ce 28 février 2018.

Le greffier de la Ville d'Alma



Jean Paradis, avocat